



## « CREATRICES D'AVENIR » PRESENTE LES 15 FINALISTES DE SA 8<sup>E</sup> EDITION !

« Créatrices d'Avenir », plus grand concours dédié à l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France, présente les 15 finalistes retenues par le jury pour participer à la final de ce grand concours régional. Parmi elles, se trouvent les femmes entrepreneures qui remporteront l'un des six Trophées « Créatrices d'Avenir », le 12 décembre prochain, lors d'une grande cérémonie au Collège des Bernardins clôturant cette 8<sup>e</sup> édition. Innovation, audace, savoir-faire, entreprise responsable ou ayant un impact positif dans un quartier prioritaire, retour sur ces 15 entrepreneures de talents.

### 15 FINALISTES QUI INCARNENT LE TALENT ENTREPRENEURIAL DES FEMMES

« Créatrices d'Avenir » récompense chaque année six femmes ayant créé une entreprise en Ile-de-France, quel que soit le secteur d'activité. Sur 775 demandes de candidatures, et plus de 300 dossiers reçus, le jury a sélectionné 15 finalistes, dont les projets sont particulièrement remarquables, réparties en 5 catégories.

Au-delà de leur passage devant le jury final du concours pour pitcher et tenter de devenir la « Créatrice d'Avenir 2018 », l'ensemble des finalistes sont en compétition pour remporter **le Trophée du Public**. Du 13 novembre 2018 à 12h00 (midi) au 21 novembre 2018 à 12h00 (midi), leurs candidatures sont soumises aux votes du public. Le résultat sera dévoilé lors de la cérémonie de clôture. Le Trophée du Public récompensera la créatrice qui aura recueilli le plus de votes de la part des internautes. Pour voter, [cliquer ici](#).

**Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Innovation »**, récompensant une femme ayant créé une structure s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large, les finalistes sont :

- **BIOMAREL** (Fresnes, 94 – Leslie MAREL) - Développement de dispositifs électroniques et dispositifs médicaux d'aide à la communication et de retour à l'autonomie pour les personnes en situation d'handicap.
- **NAEST** (Taverny, 95 – Laetitia TURCO) - Vêtements adaptés et innovants destinés à faciliter les soins médicaux, l'habillage et de déshabillage, mais également à offrir confort, esthétique et dignité aux usagers fragilisés par la maladie.
- **PANDOBAC** (Rungis, 94 – Anaïs RYTERBAND) - Service zéro déchet à destination des professionnels de l'alimentaire pour remplacer les emballages de transport jetables par des bacs réutilisables durables.

**Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Audace »**, récompensant une femme ayant créé une entreprise dans un secteur non-traditionnellement féminin, les finalistes sont :

- **JO BIKE TEAM** (Herblay, 95 – Johanna GUIMARD) - Vêtements et accessoires motos dédiés principalement à la motarde pour convenir à toutes les morphologies qu'elles soient petite, grande ou ronde.
- **TEOLIA** (Paris 16<sup>ème</sup>, 75 – Lucienne JACQUET) - Conseil et accompagnement à la transformation opérationnelle et digitale via la conception et réalisation de nouveaux services applicatifs et/ou infrastructures.
- **VINS ET VOLAILLES** (Saint-Ouen, 93 – Fleur GODART) - Grossiste en vins naturels (vins cultivés sans chimie de synthèse et vinifiés sans aucun intrants) et volailles de qualité paysanne, formation à la dégustation et production d'outils pédagogiques.

**Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Savoir-faire »**, récompensant une femme ayant créé une structure mettant à l'honneur une technique de fabrication spécifique, les finalistes sont :

- **ASTROPOL** (Paris 11<sup>ème</sup>, 75 – Laïna GIANFERRARI & Amélie ROUX) \_ Ingénierie lumière, conception et fabrication de luminaires sur mesure en pièces uniques ou petites séries.

## CONTACTS PRESSE

- **L'EPHEMERE DOUCEUR** (Montrouge, 92 – Stéphanie QUATREMARE) - Fabrication et vente de chocolats et produits de confiserie confectionnés artisanalement sur place.
- **LA GUINCHE** (Chelles, 77 – Aurélie EDET) - Production de bières artisanales, animation d'un brewpub, tenue d'une cave à bières indépendante et organisation d'ateliers de brassage amateurs.

**Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Entreprise responsable »**, récompensant une femme ayant créé une structure conciliant activité économique et responsabilité sociale, les finalistes sont :

- **APA DE GEANT** (Epinay-sous-Sénart, 91 – Annabelle GROUSSET) - Prestation de services en Activité Physique Adaptée (APA) pour permettre aux publics à besoins spécifiques de pratiquer une APA à leurs besoins et envies.
- **HACTIF** (Vauréal, 95 – Geneviève CAILLIÉ) - Espace de coworking entièrement adapté et aménagé aux handicaps proposant accompagnements et formations pour devenir acteur de son inclusion.
- **THE PEONY COMPANY** (Marly-la-Ville, 95 – Alexia CASSAR) - Premier et seul salon de tatouage 100% dédié à la reconstruction de l'estime de soi après un cancer du sein à travers le tatouage 3D artistique de reconstruction du mamelon et de l'aréole.

**Pour le Trophée Créatrices d'Avenir « Quartier »**, récompensant une femme issue d'un quartier prioritaire de la politique de la ville ou dont l'entreprise a un impact positif sur un de ces quartiers, les finalistes sont :

- **INADEN** (Montreuil, 93 – Natty NGOY) - Collection de sacs à main et d'accessoires en cuir, imaginés en France et fabriqués de manière responsable en Éthiopie.
- **LA REGULIERE** (Paris 18ème, 75 – Alice Schneider) - Librairie orientée vers le livre d'image, couplée à un espace café qui accueille à la fois des expositions et des ateliers manuels.
- **Ô FUR ET A MESURE** (Châtenay-Malabry, 92 – Claire LARPENTEUR) - Epicerie presque 100% vrac à visée zéro déchet qui propose à la vente des produits bio ou raisonnés (alimentaires et non alimentaires), un bar à jus et un snack végétarien, vegan, sans gluten, ainsi que des ateliers DIY et d'Upcycling.

Créatrices d'Avenir est organisé par :



Avec le soutien de :



Initiative Ile-de-France est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020



### A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 5 200 emplois en 2016, en accompagnant près de 2 300 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 90% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur [www.initiative-iledefrance.fr](http://www.initiative-iledefrance.fr)**